

DEC152271DR11

Décision portant nomination de M. David ARGOUD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités, équipe CRESSON

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142135DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités , équipe CRESSON et nommant M. Anthony Pecqueux, en qualité de directeur adjoint de l'UMR 1563 et de Directeur de l'équipe Cresson ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 9 mars 2015 ;

Considérant que M. David ARGOUD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS, délégation Alpes du 29 au 31 mars 2011 et du 19 au 21 avril 2011

DECIDE :

Article 1^{er} : M. David ARGOUD, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 1563 intitulée « Ambiances Architectures Urbanités », équipe CRESSON à compter du 10 mars 2015

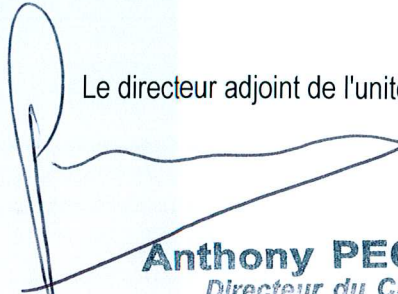
M. David ARGOUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. David ARGOUD est placé directement sous l'autorité du directeur adjoint d'unité

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 22 octobre 2015

 Le directeur adjoint de l'unité

Anthony PECQUEUX
Directeur du CRESSON
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
Directeur adjoint de l'UMR 1563 AAU
CNRS / MCC / ECN

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Visa du responsable de l'organisme partenaire


La Directrice de l'ENSAG,
Marie Wozniak